

**1^{ère} année Licence de Français
Etude de Textes de la langue (ETL)
Cours du S1 2023/2024**

Plan du cours (S1)

Littérature, définition
L'oralité
Textes littéraires
Le schéma de la communication
Les fonctions du langage
Types de textes littéraires
 Le lyrique
 Le narratif
 Le dramatique
Les genres littéraires
 Le récit
 Le roman
 La nouvelle

Littérature, définition :

Observons la définition du dictionnaire *Le Petit Robert* ci-dessous :

Littérature [literatyr] nom féminin
ETYM. v. 1120 « écriture » ◊ latin *litteratura* « écriture », puis « érudition »
Famille étymologique □ ☎ **lettre**.

I.

1. (1432) **Vx** Ensemble des connaissances; culture générale. « *Des gens d'un bel esprit et d'une agréable littérature* » (La Bruyère).
2. (1758 ◊ allemand *Literatur*) **Mod.** Ensemble des ouvrages publiés sur une question. → **Bibliographie.** *Il existe sur ce sujet une abondante littérature. Consulter la littérature médicale sur une maladie.*
□ **Mus.** Ensemble des œuvres écrites (pour un instrument dans une certaine forme). *La littérature de la flûte est très variée.*

II. (XVIII^e) Les œuvres écrites, dans la mesure où elles portent la marque

de préoccupations esthétiques; les connaissances, les activités qui s'y rapportent. « la vraie littérature était cette magie dont un mot, une strophe, un verset nous transportaient dans un éternel instant de beauté » (A. Makine).

1. L'ensemble des œuvres littéraires. *Les grandes œuvres, les plus belles pages de la littérature. La littérature française, latine. La littérature de langue française. Littérature classique, romantique, réaliste, impressionniste, symboliste, naturaliste, surréaliste. La littérature moderne. Littérature pour enfants, enfantine. Littérature générale*. Littérature et paralittérature.*

2. Le travail, l'art de l'écrivain. « la littérature n'est [...] qu'un développement de certaines des propriétés du langage » (Valéry).

□ Le métier d'homme de lettres, d'auteur littéraire. *Faire carrière dans la littérature.*

3. Ce qu'on ne trouve guère que dans les œuvres littéraires (par oppos. à la réalité).

▫ Ce qui est artificiel, peu sincère. « *Et tout le reste est littérature* » (Verlaine).

4. Ensemble des connaissances concernant les œuvres littéraires, leurs auteurs. → **2. critique.** *Cours, manuel de littérature. Devoir, composition de littérature.* → **dissertation.** *Littérature comparée* (→ **comparatisme**).

□ (XX^e) Livre, manuel d'histoire de la littérature. *La littérature de Lanson.*

III. Tout usage esthétique du langage, même non écrit. *La littérature orale.*

a.

La littérature est un mot d'origine latine « *litteratura* » (de *litterae*) au sens « d'écriture, lettre » ou d' « érudition » comme le souligne la définition du Petit Robert.

Le Larousse définit la littérature comme étant l'« ensemble des œuvres écrites auxquelles on reconnaît une finalité esthétique » ; « ces œuvres considérées du point de vue du pays, de l'époque, du milieu où elles s'écrivent, du genre auquel elles appartiennent ». Exemple : la littérature française du XVIII^{ème} siècle. Le mot littérature peut signifier également, l'« ensemble des connaissances et des études qui se rapportent à ces œuvre et à leurs auteurs ». Comme nous pouvons désigner par littérature, « activité, métier de l'écrivain, de l'homme de lettres » selon le dictionnaire Larousse. Nous pouvons résumer cette définition qu'il s'agit donc d'un art exprimant un idéal de beauté lorsque on parle de littérature, et, que l'appartenance de l'écrivain, son époque, son milieu et le type de discours sont ceux qui définissent la littérature.

Dans son développement encyclopédique, le dictionnaire *Larousse* nous donne un aperçu plus global du mot *littérature* à travers son évolution :

« Art de tracer des lettres à l'origine, ensemble du savoir livresque et culturel du lettré (...), la littérature prend un nouveau sens à la fin du XVIII^{ème} siècle, où elle désigne la production des écrivains en un lieu et époque donnée (...). La littérature en tant que l'activité autonome de l'écrivain qui s'incarne dans un livre est une acception récente. Ignorant l'écriture, les premières civilisations ont transmis oralement leur patrimoine culturel et émotionnel, et, avant d'être le fait d'un individu solitaire, la littérature a été un chant mémoriel des traditions de la communauté : les **contes**, les **récits** sont la mémoire d'un groupe, voir le répertoire sacré des règles d'un peuple. En devenant ce qu'elle est de nos jours, elle s'accompagne d'une évolution des genres (de l'**épopée** au **roman**, de l'**éloquence** au **lyrisme**). Au fur et à mesure de la constitution d'aires culturelles s'élaborent des thèmes spécifiques et la pratique de formes privilégiées. La fixation de la littérature par l'écrit et la diffusion du livre bouleversent les rapports de l'**écrivain** avec son public et de l'écrivain avec la tradition. Si la littérature s'interroge de nos jours sur sa finalité et ses méthodes, elle paraît de plus en plus être un lieu de passage privilégié entre les grandes aires culturelles. L'extension du champ de la communication grâce à l'**Internet** et l'ouverture des frontières qu'elle induit génèrent deux mouvements contradictoires : une transformation des regards sur l'extérieur mais aussi un repli sur ses racines »¹

Dans l'antiquité grecque la littérature est la langue des dieux. Apollon inspire l'ordre, la mesure, les vers. Dionysos inspire la furie créatrice au poète déchiré par le flux du Verbe comme autrefois Orphée par les Ménades. Cet inventeur de la cithare, sur laquelle il s'accompagnait (littérature et musique sont intimement liées dans la tradition grecque), avait composé des chants si suaves que les bêtes fauves venaient s'accroupir à ses pieds, que les arbres et les rochers s'inclinaient vers lui. Les pouvoirs de la poésie sont, dans ce mythe, clairement magiques.

L'oralité :

Les grands textes épico-mythiques hindous comme le *Mahabharata* ou le *Ramayana* surgissent d'une même tradition : la littérature orale (aèdes en Grèce, membres des castes des Ahir, des Bhat et des Charan en Inde, plus tard trouvères et troubadours en Europe occidentale). Comment oublier que les *Mille et Une Nuits* rassemblent des récits oraux (cette oralité est d'ailleurs mise en scène par le personnage de la diseuse, Shéhérazade) qui ont longtemps couru, de Bagdad au Caire, d'un poète à l'autre ? Ainsi donc la littérature, avant qu'elle ne soit conservée et transmise par l'écriture, était le fait de récits ou poèmes conservés par la transmission orale.

Textes littéraires :

Le mot texte vient du latin *textus*, de *texere*, (tisser). Le Larousse² en donne la fiche de définition suivante :

nom masculin

¹ <https://www.larousse.fr/encyclopedie/rechercher/litt%C3%A9rature>

² <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/texte/77624>

(latin *textus*, de *texere*, tisser)

- **1.** Ensemble des termes, des phrases constituant un écrit, une œuvre écrite : Respecter scrupuleusement le texte original.

SYNOMES :

libellé - rédaction - teneur

- **2.** Œuvre ou partie d'œuvre littéraire : Choix de textes du XVII^e siècle.
- **3.** Tout écrit considéré dans son aspect de rédaction : Prévoir un court texte d'introduction.
- **4.** Partie de la page où les mots sont imprimés, par opposition à la marge ou aux illustrations : Il y a trop de texte, il faut plus de dessins.
- **5.** Sujet d'un devoir : Je vais vous lire le texte de la dissertation.

SYNONYME :

énoncé

- **6.** Teneur exacte d'une loi ; la loi elle-même.
- **7.** Œuvre littéraire considérée dans son organisation et dans l'ensemble de ses déterminations biographiques, imaginaires, sociologiques, etc.

L'encadré ci-dessus représente la définition du mot texte avec ses différentes acceptations. Pour approfondir le sens du mot suivant le contexte de son usage dans l'étude des textes littéraires, nous ajoutons les définitions suivantes :

« Un texte est un ensemble cohérent d'énoncés qui forme une unité de sens et qui a une intention communicative (le but est de transmettre un message). L'adjectif littéraire, à son tour, est associé à la littérature, soit l'ensemble des expertises visant à lire et à écrire correctement.

Le texte littéraire est celui qui emploie le langage littéraire, un type de langage qui obéit à des préoccupations esthétiques afin de capter l'intérêt du lecteur. L'auteur de littérature cherche les mots appropriés pour exprimer ses idées avec soin et beauté tout en suivant un certain critère de style. »³

Un texte⁴ est une combinatoire de lettres qui produisent un sens

Un texte littéraire est d'abord écrit pour le plaisir de celui qui va le lire et avec le plaisir de celui qui l'écrit.

Un texte littéraire nous change d'univers, nous raconte une histoire, nous séduit.

Tout texte représente un acte de communication. Jakobson nous a légué une approche des textes qu'on peut appréhender selon le schéma de la communication.

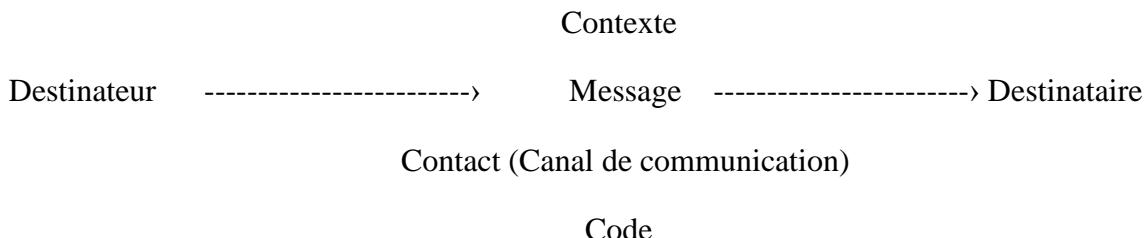
Le schéma de la communication :

³ <http://lesdefinitions.fr/texte-litteraire>

⁴ <http://cours-de-francais-de-mme-bosch.over-blog.com/article-36720282.html>

Communiquer est un mot d'origine latine ***communicare*** et qui signifie mettre ou avoir en commun. Le Larousse définit le mot communication comme : « Action de communiquer avec quelqu'un, d'être en rapport avec autrui, en général par le langage ; échange verbal entre un locuteur et un interlocuteur dont il sollicite une réponse »⁵

Voici le schéma de la communication selon le linguiste R. Jakobson :



Les pôles du schéma peuvent être explicités comme suit :

- **Le destinataire** (D1) ou émetteur ou locuteur est celui qui émet le message.
- **Le destinataire** (D2) ou récepteur ou allocutaire est celui qui reçoit, celui pour qui le message est émis.
- **Le message** est l'objet de la communication constitué par le contenu des informations transmises
- **Le contact** est le canal de communication (oral, écrit, visuel, etc. ...)
- **Le code** est l'ensemble des signes et de leurs règles de communication. La compréhension ou la non-compréhension du message est plus ou moins réalisée selon la maîtrise du code que possèdent D1 et D2.
- **Le contexte** ou référent est constitué par le contexte, la situation, les objets réels auxquels renvoie le message. Les signes d'un code ne sont pas naturels, ils sont arbitraires et leurs significations doivent être apprises. Ils renvoient à des réalités vécues, à des constructions imaginaires ou à des concepts.

Les six fonctions du langage selon Jakobson⁶ :

Il ne suffit pas de connaître de nombreux mots et leur signification pour maîtriser une langue. S'ils ne sont pas correctement assemblés, ils perdent tout leur sens. Pour apprendre à construire des phrases et des syntagmes, nous écoutons les autres et nous étudions la grammaire. C'est cette dernière qui nous permet de comprendre le système, la structure et le sens des phrases écrites ou parlées.

Selon la théorie de la communication décrite par Jakobson, le langage comporte six fonctions. La grammaire nous indique le sens du message, tandis que les fonctions nous révèlent l'intention du destinataire qui utilise la langue en question.

⁵ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/communication/17561>

⁶ <https://www.lucidchart.com/blog/fr/fonctions-du-langage-jakobson>

Voici les six fonctions du langage selon Jakobson :

- Fonction référentielle : l'une des principales fonctions du langage est de partager des informations avec une audience. Il s'agit du langage que l'on utilise pour transmettre des informations de manière objective. Exemple : *Les ventes ont augmenté de 3 % au cours de ce trimestre.*
- Fonction émotive : également appelée « expressive », cette fonction nous permet d'interpréter les émotions, les sentiments, les envies et les humeurs de l'interlocuteur. La fonction émotive exprime directement le ton de l'émetteur. Exemple : *Je suis très content de ma nouvelle voiture !*
- Fonction conative : cette fonction met l'accent sur le destinataire du message. Elle vise à attirer l'attention du destinataire ou à susciter une réaction de sa part. Exemple : *Pouvez-vous montrer à John où se trouvent les trombones ?*
- Fonction phatique : la fonction phatique permet d'établir un lien social sans vraiment communiquer un message. On l'utilise notamment pour entamer une conversation ou y mettre fin, ou encore pour vérifier la relation entre le destinateur et le destinataire. Exemple : « *Comment vas-tu ?* » « *Je vais bien.* » « *À plus tard.* »
- Fonction poétique : il s'agit de la fonction dite « esthétique » du langage. Cette fonction est centrée sur le message et la manière dont il est transmis. En effet, ce dernier peut être embelli grâce aux figures de style ; on parle alors de langage « orné, fleuri ». La fonction poétique est notamment présente dans les citations et les expressions. Exemple : « *Ce que je fais aujourd'hui est infiniment meilleur que tout ce que j'aurais fait dans l'avenir et je vais enfin goûter le repos que je n'ai jamais connu.* »
- Fonction métalinguistique : « Méta » renvoie à la conscience de soi. La fonction métalinguistique renvoie donc au langage même et à ses caractéristiques. Elle sert à définir les mots, à clarifier les ambiguïtés et à expliquer les jeux de mots intentionnels. La fonction métalinguistique concerne également la traduction des mots étrangers utilisés pour donner un sens particulier ou mettre l'accent sur un élément en particulier. Exemple : *Je n'ai pas pu m'empêcher d'éprouver de la Schadenfreude (plaisir ou joie face au malheur des autres) lorsque l'autre équipe a perdu de 50 points.*

Pour ce qui est de la littérature et des textes littéraires, ces derniers sont ceux qui privilégient souvent, la fonction poétique car ils résultent d'un travail esthétique sur la langue, bien que d'autres fonctions puissent évidemment en ressortir.

Types de textes littéraires

Les textes lyriques :

Textes majoritairement écrits en vers, mai dans la littérature moderne on peut trouver du lyrisme en prose (prose poétique ou lyrique du romantisme). Toutefois, la conception

classique à laquelle on se réfère, le texte littéraire lyrique se forme en vers. Il est constitué de plusieurs strophes, selon la forme choisie par l'auteur, qui peuvent être rimées ou pas.

Les textes narratifs :

Les textes littéraires obéissent au principe de la narration en ce sens que le texte est une histoire/récit raconté. Ce dernier est construit sous une forme ordonné et détaillé. Roman ou nouvelle sont les deux principaux genres littéraires qui renferment de la narration. Ainsi, nous avons donc narrateur(s), personnages, cadre spatial, temporalité

Les textes littéraires narratifs sont essentiellement des textes fictifs (ils peuvent être vraisemblables comme le récit autobiographiques, roman historiques.....). Leur longueur va d'un simple récit court au roman de centaines de pages.

Les textes dramatiques :

Les textes littéraires dramatiques appartiennent à la catégorie représentative. Il s'agit de *représentation* sur scène d'un texte écrit (prose ou poésie). La scène ici renvoie au lieu où se joue la pièce de théâtre. Le texte est donc dans ce cas fonctionne comme un scénario. Le narrateur dans la représentation semble absent. Nous avons des dialogues et des mises en scène.

En général, il existe trois types de base de ces textes : la comédie, la tragédie et le drame. Bien que les textes dramatiques modernes soient dominés par la prose, historiquement nous avons des textes dramatiques écrits en vers.

LES GENRES LITTÉRAIRES :

Du latin *genus* (« genre, sorte, espèce, race, famille, origine »)

Le genre est défini par le Larousse comme un « Ensemble de traits communs à des êtres ou à des choses caractérisant et constituant un type, un groupe, un ensemble » mais aussi « Catégorie d'œuvres littéraires ou artistiques définie par un ensemble de règles et de caractères communs »⁷

Comme en peinture ou en musique, la **notion de genre** a permis en littérature de classer les œuvres suivant leur sujet ou leur style : on parle de genre romanesque, épique, épistolaire, dramatique, etc. Bien qu'existant depuis Aristote, cette notion ne peut être clairement définie. Tantôt attachée à la forme, tantôt à l'objet littéraire, elle n'a eu de cesse de passionner les plus grands écrivains et critiques. D'aucuns ont tenté de la théoriser, et de fixer des règles, d'autres

⁷

<https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/litt%C3%A9rature/66296#:~:text=Petite%20histoire%20du%20mot%20litt%C3%A9rature%20%C2%BB&text=Le%20mot%20est%20emprunt%C3%A9%20au,qui%20%C2%AB%20a%20des%20lettres%20%C2%BB>

de la rejeter (notamment au XX^e s.). Ce qui est certain, c'est que malgré les nombreuses querelles littéraires qu'elle continue encore aujourd'hui de soulever, elle reste l'une des façons la plus évidente de classer les œuvres littéraires.

« On a proposé, depuis l'Antiquité grecque, différentes typologies des textes littéraires. Dans sa *Poétique* (vers 344 av. J.-C.) Aristote, qui ne prend en compte que les œuvres en vers, établit un partage durable entre l'épique (l'épopée d'Homère) ; qui relève du narratif, et le dramatique (tragédie, comédie), qui raconte de manière plus directement mimétique ; mais comme toute littérature relève pour lui de l'imitation des actions, Aristote ne traite pas de la poésie lyrique, qui n'est prise en compte qu'au XVIII^{ème} siècle, où peut alors se constituer la célèbre distinction entre l'épique, le lyrique et le dramatique. »⁸

Le récit :

« Un **récit** est un texte qui raconte une histoire (un enchaînement d'événements). Celle-ci peut être fictive (c'est-à-dire imaginée, inventée, comme dans le conte, la nouvelle ou le roman) ou vraie (comme dans l'autobiographie, les mémoires ou le récit historique). Un récit peut prendre différentes formes : un conte, une fable, un roman ou encore une épopée. »⁹

Pour la variété des récits, Roland Barthes dans « *Introduction à l'analyse structurale des récits* », souligne cette diversité des récits : « Innombrables sont les récits du monde. C'est d'abord une variété prodigieuse de genres, eux-mêmes distribués entre des substances différentes, comme si toute matière était bonne à l'homme pour lui confier ses écrits : le récit peut être supporté par le langage articulé, oral ou écrit, par l'image, fixe ou mobile, par le geste et par le mélange ordonné de toutes ces substances. Il est présent dans le mythe, la légende, la fable, le conte, la nouvelle, l'épopée, l'histoire, la tragédie, le drame, la comédie, la pantomime, le tableau peint (que l'on pense à la Sainte-Ursule de Carpaccio), le vitrail, le cinéma, les comics, le fait divers, la conversation. »¹⁰

Le roman :

Le Larousse définit le roman comme une : « Œuvre d'imagination constituée par un récit en prose d'une certaine longueur, dont l'intérêt est dans la narration d'aventures, l'étude de mœurs ou de caractères, l'analyse de sentiments ou de passions, la représentation du réel ou de diverses données objectives et subjectives ; genre littéraire regroupant les œuvres qui présentent ces caractéristiques. »¹¹

A l'origine, le roman est une œuvre narrative en prose ou en vers, écrite en langue romane (le Roman de la Rose, le Roman de Renart par exemple)

⁸ Lexique des termes littéraires.

⁹ https://www.assistancescolaire.com/eleve/6e/francais/reviser-une-notion/6_fra_18#:~:text=Un%20r%C3%A9cit%20est%20un%20texte,m%C3%A9moires%20ou%20le%20r%C3%A9cit%20historique.

¹⁰ Roland Barthes (1966) "Introduction à l'analyse structurale du récit", Communications, 8 : 1-27

¹¹ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/roman/69755>

La nouvelle :

« *La nouvelle est un genre de fiction narrative en prose, qui se différencie du roman par sa brièveté, par le petit nombre de personnages, la concentration et l'intensité de l'action, le caractère insolite des événements contés* »¹²

Nous remarquons que la distinction principale entre le roman et la nouvelle est la longueur et la complexité de l'intrigue pour le premier (le roman) et la brièveté et l'unicité de l'intrigue pour la seconde (la nouvelle).

Baudelaire a proposé une analyse de la nouvelle : « Elle a sur le roman à vastes proportions cet immense avantage que sa brièveté ajoute à l'intensité de l'effet. Cette lecture, qui peut être accomplie tout d'une haleine, laisse dans l'esprit un souvenir bien plus puissant qu'une lecture brisée, interrompue souvent par le tracas des affaires et le soin des intérêts mondains. L'unité d'impression, la totalité d'effet est un avantage immense qui peut donner à ce genre de composition une supériorité tout à fait particulière, à ce point qu'une nouvelle trop courte (c'est sans doute un défaut) vaut encore mieux qu'une nouvelle trop longue. »

Bibliographie :

1. ACHOUR, Christiane et REZZOUG, Simone. *Convergences critiques : Introduction à la lecture du littéraire*. Office des Publications Universitaires, 1995.
2. BESSE, Henri, « Éléments pour une didactique du texte littéraire ». In : *Littérature et classe de langue*. Paris : Hatier-Crédif, 1982.
3. DUFAYS, Jean-Louis, GEMENNE, Louis. & LEDUR, David. *Pour une lecture littéraire – Histoire, théories, pistes pour la classe*. Bruxelles : De Boeck, Savoirs et pratique, 2005.
4. REUTER, Yves. *Introduction à l'analyse du roman*. Armand colin, 2009.
5. REUTER, Yves. *L'analyse du récit-3e éd.* Armand colin, 2016.
6. PRUNER, Michel, *L'analyse d'un texte de théâtre*, Paris, Armand Colin, 2008
7. VAILLANT, Alain, *La poésie*, Paris, Armand Colin, 2008

¹² <https://www.espacefrancais.com/la-nouvelle/>